# LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Photo : Gérard Cottet

Tomber sept fois, se relever huit.

Après des mois difficiles marqués par l'inflation, les émeutes, la flambée des coûts, la baisse des carnets de commandes, la pression des consommateurs qui subissant l'inflation restreignent leurs achats, nous avons la sensaton d'une tenaille dans laquelle sont placées nos entreprises.

Nombre de voyants deviennent rouges, l'onde de choc provoquée par la flambée des prix de l'énergie se propage toujours et les métiers de bouche en payent le plus lourd tribut. Lors d'un récent sondage du réseau des Chambres de Métiers et de l'Artisanat, près de la moitié des entreprises artisanales voient leur situation se dégrader par rapport à 2022 et leur priorité actuelle est de sécuriser leur activité et équilibrer les trésoreries malgré l'instabilité économique. Pour autant les artisans sont des entrepreneurs qui n'aiment pas tendre la main pour demander, ils déclarent rester combatifs, veulent se former, embaucher un apprenti, développer les compétences de leurs collaborateurs.

Le réseau des Chambres de Métiers et de l'Artisanat, dans le même bateau que les artisans, suit les vagues et s'adapte pour à accompagner les entreprises à leur rythme, en fonction des problématiques actuelles, toujours en progressant : Pass CMA Liberté (abonnement mensuel à prix très modéré), offres en ligne, formations courtes en ligne.... Artisans, formez-vous à votre rythme avec votre Chambre de Métiers et de l'Artisanat !!

A noter au 1er janvier 2024, l'élargissement du bonus réparation plus, dispositif visant à encourager les consommateurs à privilégier la réparation plutôt que le remplacement de biens ; cette extension du champ d'application vise à encourager la durabilité et à réduire le gaspillage. Il est évident que les artisans sont des acteurs de référence indiscutables dans l'écosystème de la réparation, c'est notre ADN commun ! Ainsi, le label « Répar'acteurs » du réseau des Chambres de Métiers et de l'Artisanat s'inscrit dans cete démarche : en 2022, dans notre région Auvergne-Rhône-Alpes, plus de 134 000 biens réparés pour un montant de 10 969 004 € d'économies réalisées adossées à de réels gains environnementaux.

Rapprochez-vous de votre Chambre de Métiers et de l'Artisanat pour tout renseignement ! Beaucoup d'autres sujets nous atendent en 2024, les mois à venir seront décisifs. A suivre donc...

Je vous souhaite une bonne fin d'année 2023.

**Isabelle GUILLAUD**
**Présidente de la CMA Savoie**

Toute l'**actualité** de votre **CMA**

# VOUS AIMEZ VOTRE ENTREPRISE ?
# DONNEZ LUI CE QU'IL Y A DE MEILLEUR

**VOUS METTEZ TOUT VOTRE CŒUR DANS VOTRE ENTREPRISE ET VOUS AVEZ DU MAL À TOUT DÉVELOPPER EN MÊME TEMPS ?**
**C'EST POURTANT LÀ QUE SE JOUE L'AVENIR DE VOTRE ACTIVITÉ !**

Votre Chambre de Métiers et de l'Artisanat, experte du développement des Petites et Moyennes Entreprises, vous accompagne pour faire grandir durablement votre entreprise. Profitez-en !

**Contactez votre CMA la plus proche**
**cma-auvergnerhonealpes.fr**

**LA CMA VOUS ACCOMPAGNE**

Développement de clientèle
Visibilité sur internet et réseaux sociaux
Actions commerciales
Gestion et rentabilité
Maîtrise de l'énergie et de l'eau
Nouvelles solutions de mobilité
Recrutement et fidélisation des salariés
Transmission d'entreprise